

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-HIPPOLYTE
Septembre 2024



Sommaire



3 **Le mot du Maire - l'édito de la commission**

4 à 7 **Les comptes rendus des procès verbaux du conseil municipal**

7 à 8 **Infos municipales**

9 **Interview de Cathy QUANTIN**

10 à 11 **Saint-Hippolyte, c'est aussi...**

12 à 14 **L'École "Les enfants du Marais"**

15 à 24 **Du côté des associations**

25 **Tous en cuisine**

26 **Place aux jeux !!!**

27 **Marché de la création d'automne**



Informations utiles

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30

Mardi de 14h30 à 18h30

Horaires de la Poste :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45 / Samedi de 8h45 à 11h45

Horaires de la Bibliothèque :

Lundi et jeudi de 15h à 17h30

Permanences du Bus France Services :

Contactez le 06 02 59 50 57

Le mot du Maire



2024, année pleine de surprises, d'évènements heureux, glorieux et quelquefois plus ou moins inquiétants. On ne peut pas passer sous silence le succès international des jeux olympiques qui a montré que nous étions capables de belles choses, de grandes performances. Cette période doit permettre de nous rassurer et doit entretenir chez chacun un véritable optimisme quant à l'avenir.

Il est vrai que les évènements politiques de ces dernières semaines ne nous y encouragent guère, cependant et malgré ces péripéties partisans nous ne changerons pas de cap, nos projets pour l'année à venir restent certains, l'essentiel c'est de faire qu'il fasse bon vivre à Saint-Hippolyte et que nos concitoyens puissent être fiers d'habiter ici, et comme ils le disent nous sommes bien, notre commune est agréable.

L'école voit cette année son effectif légèrement augmenter c'est une bonne nouvelle pour le maintien de nos postes d'enseignement.

Les travaux pour agrandir la cantine vont débuter ce qui rendra le restaurant plus spacieux donc plus agréable et plus fonctionnel.

Nous engageons le dossier groupe scolaire où nous allons parfaire l'isolation et modifier le système de chauffage pour plus de confort et plus d'économies, même démarche pour le centre de loisirs pour lequel nous modifions le système de chauffage.

En espérant que les différents financeurs apporteront leurs contributions indispensables pour que ces projets soient réalisés le plus rapidement possible.

Dans l'attente de 2025, soyez certains de notre effort pour votre bien être, soyez heureux et gardons un moral au beau fixe !

Pierre CHEVILLON, Maire

L'édito de la commission



Hippolyte notre petit reporter revient de vacances bronzé et souriant avec sous le bras le bulletin municipal de Septembre.

Avec son air malicieux, il nous lance un proverbe chinois :
« Celui qui ni ne parle, ni ne chante, ni ne rit, ne connaît rien à la vie »

Eh bien, nous dit-il à Saint Hippolyte on connaît bien la vie, il suffit de lire le bulletin municipal.

Il vous parle des décisions du conseil municipal, il vous révèle toutes les manifestations où l'on pouvait chanter et rire ! Jugez plutôt en parcourant ses pages et prenez le temps de découvrir les différents reportages : il fait bon vivre à Saint Hippolyte, ce slogan n'a jamais mieux porté son nom grâce à toutes les associations qui œuvrent dans ce sens.

« Bravo à tout le monde ! » s'exclame Hippolyte en applaudissant.
La commission s'est jointe à lui et vous souhaite une bonne lecture.

Hippolyte et l'équipe de rédaction

Comptes rendus des procès verbaux du conseil municipal

Dans un souci d'apporter l'information sans alourdir la lecture des comptes rendus du conseil municipal, ceux-ci ont été synthétisés mais sont consultables en Mairie dans leur intégralité ou bien sur le site internet www.saint-hippolyte.fr

RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2023

Monsieur le Premier Adjoint ouvre la séance.

Le procès-verbal du 30 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION AU MAIRE

Monsieur Premier adjoint rappelle le tableau suivant :

Population totale	MAIRES	ADJOINTS
	Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique	
1 000 à 3 499	51,6	19,8

Il précise que par délibération en date du 9 juin 2020 les indemnités de fonction au maire et aux adjoints ont été fixées à :

- Maire : 45%
- 1er adjoint : 19,8%
- 2ème et 3ème adjoints : 15%

Il indique que suite à la hausse du point d'indice du 1er juillet 2023 le montant brut total de l'indemnité du maire est soumis aux cotisations du régime général. Monsieur le Maire souhaite une diminution de son taux de rémunération et propose un taux de 43% qui ne sera pas soumis à cotisation du régime Général.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 10 voix « Pour » (sans le vote du pouvoir du maire) :

- De fixer le montant de l'indemnité de fonction au maire, taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la Fonction Publique, pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à :

- Maire : 43%

- De maintenir les indemnités de fonction aux adjoints au maire suivantes :

- 1er adjoint : 19,8%
- 2ème et 3ème adjoints : 15%

- De fixer au 1er janvier 2024 la prise d'effet de cette décision avec un versement mensuel,

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

MODIFICATION DES TARIFS DE LA LOCATION AUX ASSOCIATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-HIPPOLYTE

Monsieur le Premier Adjoint rappelle, que par délibération en date du 22 novembre 2022, le conseil municipal a validé les tarifs de location proposés.

Il propose de modifier les tarifs de la location de la salle polyvalente aux associations communales.

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

- Manifestations : 2 premières manifestations gratuites pour l'année civile, puis tarif habitant (été ou hiver) par manifestations supplémentaires.

- Activités des associations :

- sans cotisations : **Forfait annuel de 50 €**,
- avec cotisations : **Forfait annuel de 500 €** pour + de 50 jours d'occupation de la salle polyvalente par année civile, et **Forfait annuel de 150 €** pour - de 50 jours d'occupation de la salle polyvalente par année civile.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 1 voix « Contre », 1 « Abstention » et 9 voix « Pour » :

- De valider les tarifs de location de la salle polyvalente dont le détail est proposé ci-dessous :

HABITANTS	Grande salle			Petite salle		
	1 jour	2 jours	3 jours	1 jour	2 jours	3 jours
Eté	150	250	350	100	160	250
Hiver (du 15/10 au 15/04)	200	300	400	130	190	280
EXTERIEURS + ASSOCIATIONS EXTERIEURES ET REUNIONS COMMERCIALES	1 jour	2 jours	3 jours	1 jour	2 jours	3 jours
Eté	300	500	600	180	260	320
Hiver (du 15/10 au 15/04)	350	550	650	210	290	350

Forfait déco à partir de 18h : 40 € / Caution : 500 €.

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

- Manifestations : 2 premières manifestations gratuites pour l'année civile, puis tarif habitant (été ou hiver) par manifestations supplémentaires.

- Activités des associations :

- sans cotisations : Forfait annuel de 50 €,
- avec cotisations (prestations de service) : Forfait annuel de 150 € pour - de 50 jours d'occupation de la salle polyvalente par année civile et Forfait annuel de 500 € pour + de 50 jours d'occupation de la salle polyvalente par année civile,

- De fixer au 1er janvier 2024 la date de prise d'effet de ce tarif.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Communication :

Le bulletin municipal est en cours de préparation et sera distribué début d'année.

QUESTIONS DIVERSES

- 1.Des administrés utilisant le service du RAM (Relais assistantes maternelles) s'interrogent sur la continuité du service en 2024. Le premier adjoint précise la poursuite de cet accueil nécessaire et utile.
- 2.Des buses à la Maçonnerie nécessitent des interventions de nettoyage et remise à niveau : la DID (Direction Infrastructure du Département) fait le nécessaire.
- 3.Une refonte complète est à envisager rue de la Paquellerie pour éviter la formation de flaques d'eau importantes lors des fortes précipitations : la DID est en phase d'étude.
- 4.GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : le Département nous accompagne techniquement et financièrement pour préserver la qualité des milieux aquatiques. Sur notre commune les cours d'eau de La Roche et de La Borie verront son intervention courant 2024 pour rétablir le fil de l'eau.
- 5.Salle des Fêtes : le premier adjoint remercie les employés communaux qui ont remis en place le bar dans l'entrée de la salle des fêtes.

RÉUNION DU 29 FEVRIER 2024

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 20 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

GÉNIE CIVIL ANNEXE TELECOM IMPASSE DE LA CHOISIÈRE AVEC EFFACEMENT ER 346-1010 / DOSSIER GC 346-1001

Monsieur le Maire communique l'étude réalisée par le syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural (SDEER) concernant l'effacement du réseau ER 346-1010.

Ce devis fait état d'une dépense prévisionnelle de 43988,98€ TTC. La participation de la commune peut faire l'objet : soit d'un remboursement immédiat, soit d'un remboursement échelonné sans intérêt, ni frais en 5 annuités maximum.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- D'accepter l'étude proposée et de choisir le remboursement échelonné en 5 annuités sans intérêt ni frais,
- De charger Monsieur le Maire d'effectuer les démarches et signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- 1.Suite aux intempéries récentes, il est signalé des difficultés d'écoulement des eaux entre l'Impasse de la Pinaudière et la rue de la Maçonnerie. La DID sera sollicitée.

2.Une administrée domiciliée Impasse de La Chabotterie est souvent inondée suite à une hauteur de trottoir insuffisante le long de sa maison. Une recherche de solution va être entreprise.

3.Compte rendu Commission Mobilité de la CARO :

- Les conditions d'attributions des subventions pour l'achat de vélos électriques ont été modifiées.
- La délégation de service publique (DSP) pour l'attribution du réseau de Bus est en cours de finalisation. Des nouveautés seront mises en place : site WEB, QR code aux arrêts avec infos réels de l'heure de passage, nouvelle billettique dans les bus, en 2029 100% des bus en HVO (signifie Hydrotreated Vegetable Oil en français : Huiles Végétales Hydrogénées).
- Location de vélo longue durée maintenant possible : 3 à 6 mois renouvelable 1 fois (à la maison du vélo Gare Routière de Rochefort).

RÉUNION DU 15 AVRIL 2024

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 29 février 2024 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint-Hippolyte s'est portée candidate pour expérimenter le Compte Financier Unique (CFU), à partir de l'exercice 2023. Il expose que l'expérimentation du CFU s'appuie sur le référentiel budgétaire et comptable M57. Il précise que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents et que la procédure est entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Monsieur le Maire présente le CFU de la commune.

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	554 529,94	993 360,00	1 547 889,94
	Recettes réalisées	314 181,84	1 080 597,68	1 394 779,52
	Restes à réaliser	153 140,00		153 140,00
Dépenses	Prévision budgétaire	580 554,65	1 073 360,00	1 653 914,65
	Dépenses réalisées	260 805,59	891 954,27	1 152 759,86
	Restes à réaliser	302 029,00		302 029,00
Résultats antérieurs reportés		26 024,71	80 000,00	106 024,71
Résultat de clôture		79 400,96	268 643,41	348 044,37
Résultat cumulé		- 69 488,04	268 643,41	199 155,37

Ne prenant pas part au vote, monsieur le Maire quitte la séance.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le Compte Financier Unique de l'exercice 2023.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 (COMMUNE)

Le conseil municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif de la commune de l'exercice 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	188 643,41
- un excédent reporté de :	80 000,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	268 643,41
- un excédent d'investissement de :	79 400,96
- un déficit des restes à réaliser de :	148 889,00
Soit un déficit de financement de :	-69 488,04

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023	268 643,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE	168 643,41
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	100 000,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :	79 400,96

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2024

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur les taux applicables aux bases d'imposition définies par la Direction des Services Fiscaux. A toutes fins utiles, il donne communication des taux appliqués en 2023.

- TFB : 42,35 %
- TFPNB : 49,35 %
- TH : 12,13%

Il précise que depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. Dès 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Suite à ces informations et après avoir examiné les différents documents, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De modifier les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,85 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,09 %,
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et meublés non affectés à l'habitation) : 12,56%.

SUBVENTIONS - ANNÉE 2024

Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations, Monsieur le Maire propose, d'attribuer une subvention de fonctionnement à différentes associations et organismes publics.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De verser les subventions telles que figurant ci-dessous :

• CAP – Centre social	650,00 €
• Association Communale de Chasse	350,00 €
• ADMR	300,00 €
• APE	721,00 €
• RANDO 17	472,00 €
• FOYER RURAL	250,00 €
• ADCS OCCE ECOLE LES ENFANTS DU MARAIS	1 600,00€
• AFR	40 000,00€

Concernant la subvention de l'ADMR et ne prenant pas part au vote, M. D.PACAUD quitte la séance et concernant la subvention de l'AFR et ne prenant pas part au vote, Mme F.DEPREYTERE quitte la séance.

- D'inscrire sur le budget 2024 les sommes ci-dessus à l'article 65748 soit 44 343,00 euros.

SUBVENTION ASA - ANNÉE 2024

Monsieur le Maire propose, d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association Syndicale Autorisée des propriétaires de Saint-Hippolyte.

Après en avoir délibéré et ne prenant pas part au vote, M. D.VECHAMBRE quitte la séance, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- De verser la subvention telle que figurant ci-dessous :

- ASA de Saint-Hippolyte : 8 000,00 €

- D'inscrire sur le budget 2024 la somme suivante :

- Article 657381 : 8 000,00 euros.

VOTE DU BUDGET 2024 - COMMUNE

Monsieur le Maire présente le budget 2024 de la commune, étudié par les membres du conseil municipal en séance de travail.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	379 281,37
Recettes	528 170,37
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	1 174 141,00
Recettes	1 174 141,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	681 310,37 (dont 302 029,00 de RAR)
Recettes	681 310,37 (dont 153 140,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	1 174 141,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	1 174 141,00 (dont 0,00 de RAR)

REPRISE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC IMPASSE DE LA CHOISIÈRE (13 CANDÉLABRES + 1 CANDÉLABRE CHEMIN DE BELAIS)

Monsieur le Maire communique l'étude réalisée par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) concernant la reprise de l'éclairage public Impasse de la Choisière (13 candélabres + 1 candélabres Chemin de Belais) Dossier EP 346-1075.

Ce devis fait état d'une dépense prévisionnelle de 33940,20€ HT avec une participation du SDEER à hauteur de 50%. Le reliquat à la charge de la commune pouvant faire l'objet de plusieurs solutions, soit le remboursement immédiat soit en cinq annuités maximum sans intérêt ni frais.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- D'accepter l'étude proposée et de choisir le remboursement échelonné en cinq annuités sans intérêt ni frais.

- De charger Monsieur le Maire d'effectuer les démarches et signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

1. Organisation des élections européennes : un tour de table des disponibilités des conseillers est effectué pour mettre en place la permanence des bureaux de vote de 8h00 à 18h00.

2. Il est évoqué la fermeture de la boulangerie. Deux dépôts de pain sont mis en place à l'épicerie « La Bonne Etoile » et au bar « l'Escale ».



Infos municipales

OPERATION BROYAGE - Mercredi 6 novembre 2024

La commune en association avec la CARO s'est positionnée sur une tentative de faciliter la vie de nos concitoyens.

Une opération de broyage de déchets verts pour les habitants de Saint-Hippolyte se déroulera **le mercredi 6 novembre 2024 de 9h00 à 16h00**.

Déroulé de la journée :

- les usagers apportent leurs déchets verts le jour même aux ateliers municipaux rue du Portail rouge,
- deux agents de la CARO seront présents : l'un pour la sensibilisation / distribution de compost ; un pour aider au broyage, distribution de broyat avec un employé de la commune.



Une attention particulière sera portée aux apports pouvant contenir des termites. Si cette opération remplit l'objectif souhaité, d'autres journées seront programmées.

Inscription en mairie pour permettre de gérer le flux.

Infos municipales

Bus France Services



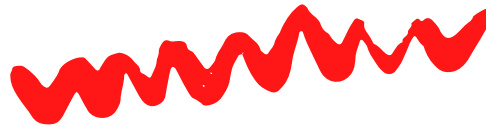
Un agent France Services est présent un vendredi sur deux dans les locaux de votre mairie à St Hippolyte pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

SERVICE ITINERANT GRATUIT

Dates des permanences: 9H30-12H
Vendredi 12 Juillet, 26 Juillet, 9 Août, 23 Août, 06 Septembre, 20 Septembre, 04 Octobre, 18 Octobre, 15 Novembre, 29 Novembre et le vendredi 13 Décembre.



Vous pouvez également nous appeler afin de fixer un rendez-vous.
Laissez un message avec vos coordonnées et Mme MAN vous rappellera
06.02.59.50.57



Le compostage c'est naturel !



Actuellement Place Eugène LAUGRAUD.

Afin de garantir le bon fonctionnement et l'efficacité des sites de compostage partagé, nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes indiquées sur les panneaux.

Il ne faut pas y déposer de déchets verts.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter la CARO : composteur@agglo-rochefortocéan.fr

Interview de CATHY QUANTIN

notre nouvelle postière



LA POSTE



Interview par

Hippolyte : Bonjour, après le départ de Monique TREMBLIER, vous avez repris le flambeau de notre agence postale depuis le 27 mai 2024. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Cathy : Je m'appelle donc Cathy QUANTIN, j'ai 37 ans, j'habite Saint Hippolyte depuis 2008, je suis mariée avec 2 enfants : 1 garçon de 10 ans et une fille de 14 ans.

Je participe à la vie de notre village en tant que trésorière d'abord de l'APE (Association des Parents d'Elèves) puis comme présidente depuis 3 ans.

Hippolyte : Qu'est-ce qui vous a poussé à postuler à ce poste ?



Cathy : Participer à la vie du village et contribuer à maintenir les services de proximité.

C'est une belle aventure qui plus est ce poste me permet de travailler sur place, quoi rêver de mieux !



Hippolyte : Quelles sont les qualités nécessaires pour bien gérer une agence postale ?

Cathy : La discrétion et l'empathie sont des valeurs essentielles. Il faut pouvoir aider les usagers qui parfois s'y perdent dans la complexité des opérations.

Des connaissances informatiques et de comptabilité sont évidemment bienvenues.

Hippolyte : Avez-vous d'autres passions dans la vie à part votre mari, vos enfants et votre métier ?

Cathy : J'adore le jardinage, les ballades dans notre belle région, le cinéma et les concerts.

Hippolyte : Rappelez-nous les horaires d'ouverture de l'agence postale :



Cathy : Ouverture au public tous les jours de 8H45 à 12H30 sauf le samedi de 8h45 à 12h00

Hippolyte : Merci Cathy, bienvenue dans notre agence postale et continuez avec votre bonne humeur que tout le monde apprécie grandement !



Saint-Hippolyte, c'est aussi...

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945



En ce mercredi 8 mai 2024, le devoir de mémoire du 8 mai 1945 toujours présent, la Municipalité a bien sûr honoré cet évènement.

Devant le Monument aux morts, le Maire a lu le message du ministre des Armées et de Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire et une gerbe a été déposée. Ce moment de respect a été clôturé par un pot offert par la Mairie.



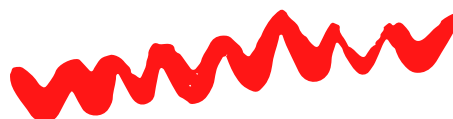
Ateliers Numérique



L'autonomie numérique

Un sujet traité avec M. Eric BOSSARD, et une dizaine de nos concitoyens, tout au long du premier trimestre 2024 à la salle annexe de la mairie.

Chacune et chacun avec sa tablette ou sur des tablettes fournies par l'association ASEPT, nous avons découvert les joies d'internet et ses applications, nous nous sommes accoutumés aux problèmes de sécurité et nous avons même fait une incursion sur les réseaux sociaux. Dix séances riches en enseignement que nous devons renouveler bientôt.



Les mercredis du jazz



Le groupe « FUSE » pendant 1h a régalé le public avec ses compositions personnelles et aussi avec des standards applaudis par nombre de connaisseurs.

Merci à eux pour ce moment magique préparé avec l'aide de la CARO, de conseillers municipaux, des employés communaux et des bénévoles et chapeau les artistes.



Un départ en retraite bien mérité

Monique TREMBLIER a été pendant plus de 30 ans, notre sourire à l'agence postale de Saint Hippolyte. Du lundi au samedi avec bienveillance et en tant que professionnelle chevronnée, elle a su rendre ce service indispensable dans une commune : le service postal.

La mairie tenait à fêter dignement ce départ en retraite.

Mr le maire, les conseillers municipaux et ses collègues de travail (en effet Monique est agent communal) lui ont montré leur estime et leur attachement lors de son pot de départ. Discours de Mr le maire, fleurs, cadeaux, amitiés partagées, un moment qui restera gravé dans la mémoire de Monique TREMBLIER très émue.



Bonne retraite !



La journée mondiale de nettoyage de notre planète



Equipez-vous d'un gilet jaune, de gants de jardin, de chaussures ou de bottes, les poches seront fournies par la commune.

Des circuits simples seront définis lors du départ, et en fin de matinée rendez-vous après avoir bien travaillé pour le verre de l'amitié.

Venez nombreux !



SAINT-HIPPOLYTE

Samedi 21 septembre à 9h00

Place E. LAUGRAUD



École "les enfants du Marais"



Le jardin

Tout au long de l'année, les classes de maternelle se sont rendues au jardin partagé derrière l'école afin d'y faire quelques plantations et semis, en fonction de la saison.

Les enfants ont pu récolter quelques fèves et petits pois.

Chaque mardi matin, par petits groupes, les enfants sont allés désherber et entretenir le jardin.

Lors de sorties plus longues, les enfants ont pu réaliser des ateliers de land art.



Classe de découverte "Voile et Patrimoine"

Notre classe de CM1 – CM2 a eu la chance de partir une semaine au mois de juin sur l'île d'Aix.

Nous avons fait du catamaran tous les matins : les virements de bord, les empannages et le louvoyage n'ont plus de secret pour nous !

L'après-midi, nous allions à la découverte de l'île : visite du Fort Liédot, rallye au centre du village et atelier pêche à pied... une autre façon de faire de l'histoire et des sciences !

Nous avons passé de bons moments en collectivité et sommes repartis des souvenirs plein la tête.

Nous remercions la mairie, l'APE, la CARO et nos parents qui ont financé ce voyage et permis de vivre cette belle aventure !



Les Olympiades de l'École de Saint Hippolyte

Une Journée de Sport et de Convivialité

La journée des Olympiades est un moment de rassemblement pour toute la communauté scolaire. Préparé des semaines à l'avance, cet événement mobilise élèves, enseignants, parents et grands-parents dans une atmosphère festive.

Les équipes mélangent des élèves de tous âges, permettant à chacun de découvrir de nouveaux partenaires de jeu et d'amitié. Chaque participant est encouragé à donner le meilleur de lui-même tout en respectant ses adversaires et en célébrant les réussites de chacun. L'esprit d'équipe, l'entraide et la solidarité sont au cœur de cette journée.

Au-delà des épreuves sportives, les Olympiades sont l'occasion de partager des moments conviviaux. Le matin les élèves ont ouvert cette journée avec la danse officielle des Jeux Olympiques, le midi un pique-nique était organisé par la municipalité, pour une pause gourmande entre les compétitions. La journée s'est terminée par une photo de tous les élèves formant les anneaux olympiques.



Les Épreuves au Programme

Les activités proposées lors des Olympiades sont variées et adaptées à tous les âges. Voici les épreuves qui ont fait vibrer nos jeunes athlètes : Parcours relais-vitesse, hockey, molky, fresque collaborative, tir au sol, tir au but, basket, parcours d'échasses, Times Up sportif, parcours à l'aveugle, garçon de café, queue du diable.



École "les enfants du Marais"



Le 100ème jour d'école

Vendredi 5 avril était le 100ème jour d'école de cette année scolaire. Afin de marquer cette journée, les maîtresses avaient organisé 5 ateliers pour les élèves de l'élémentaire. Il se trouve que cette année ils sont 100 ! Les élèves du CP au CM2 étaient mélangés et répartis donc dans 10 équipes de 10.

Il y avait des ateliers sportifs : les 100 pas en échasses à réaliser sur un parcours, les 100 sauts à la corde à sauter collective. Un atelier artistique avec la décoration de 100 CD par chaque enfant, qui ont ensuite étaient accrochés au grillage de la cour de l'école. Un atelier de construction avec 100 objets. Les élèves avaient le choix d'essayer plusieurs constructions avec différents supports : verres en plastiques, grandes pailles qui s'assemblent, kaplas, des formes en mousse, des formes magnétiques, des cubes, des clics, des plus-plus... Enfin un atelier musical, où les élèves ont appris un chant accompagné de percussions corporelles.



Pour clôturer cet après-midi, nous avons eu le plaisir d'écouter ces 100 voix s'unir sous le préau, accompagnées des percussions apprises lors de l'atelier. Un très bon moment passé ensemble, où nous avons pu constater une belle entraide entre les plus jeunes et les plus grands, il n'y avait pas de compétition mais l'esprit d'équipe était bien présent !



Du côté des associations...

ANIMATION HIPPOLYTAINE Fête de la Musique : le 21 juin

La fête de la musique est un rendez-vous incontournable pour profiter entre amis ou en famille du premier soir de l'été. C'est aussi et surtout une occasion unique de découvrir différents styles de musique. Malgré une météo maussade, le public était au rendez-vous pour écouter, chanter ou bien danser au rythme des musiques qui ont animées cette belle soirée !



Brocante : le 7 juillet



Comme chaque année le 1er dimanche du mois de juillet, l'Animation Hippolytaine organise dans l'avenue du Pont Suspendu, sa traditionnelle brocante qui a attiré beaucoup de visiteurs, simple curieux ou chineurs en recherche de bonnes affaires !



Du côté des associations...



L'APE DE L'ÉCOLE DES ENFANTS DU MARAIS

Pour l'année scolaire 2023-2024 écoulée, l'Association des Parents d'Elèves a proposé de belles activités !

Les enfants ont pu retrouver la boum d'Halloween, une après-midi pleine de jeux et bien dégustée ! Puis en décembre la vente des sapins, à laquelle l'ensemble des habitants de la commune ont été invités à participer. Ce qui nous a permis d'offrir un spectacle de Noël à l'ensemble des enfants sur le temps scolaire.



Sur le temps extra-scolaire, nous avons renouvelé le carnaval, la chasse aux oeufs dans le parc (avec la participation de la mairie), la grande tombola de Pâques (+ de 1500 participants !).

CARNAVAL



Et grande nouveauté cette année,
notre première Saint-Hipp'Holi !



Nous avons clôturé cette année par une belle
fête d'école en partenariat avec l'équipe
enseignante, un vrai succès !



Nos actus sur Facebook

facebook.com/ape.sainthippolyte17430 >>



Pour nous contacter :

ape-sainthippolyte@hotmail.com

Saint-Hipp'Holi, c'est quoi ?

Une Color Run, un événement
festif et coloré où les participants
marchent ou courent en recevant
de la poudre colorée sur le parcours.

A l'inscription, chaque participant
reçoit un tee-shirt blanc, des
lunettes de soleil et un sachet de
poudre pour la photo finale.

Cette action nous a permis de
financer une partie du voyage des
CMI-CM2 en classe de voile sur l'île
d'Aix. Nous remercions encore une
fois l'ensemble des bénévoles et les
sponsors sans qui nous n'aurions
pas pu réaliser cette course !

Cette première édition fut un
grand succès malgré la pluie
battante ! Devant l'engouement
général, il y aura une deuxième
édition l'année prochaine !



Dates à retenir !

2024-2025

2 Septembre

Rentrée scolaire !

Venez nous rencontrer !

1 Octobre

Assemblée Générale

Présentation association, bilan moral et
financier, election du bureau, infos projet
scolaire, échange sur les actions à mener.

12 Octobre

Benne à Ferailles

Mettez de côté votre feraille, un point de
collecte sera à disposition. Infos à venir

17 Mai

SAINT-HIPP'HOLI

2ème édition ! venez nous rejoindre en
participant ou en bénévoles !
Contactez-nous !

Toute l'année

POUR FAIRE UN DON

Soutenez nos actions en nous faisant un
don sur HelloAsso !

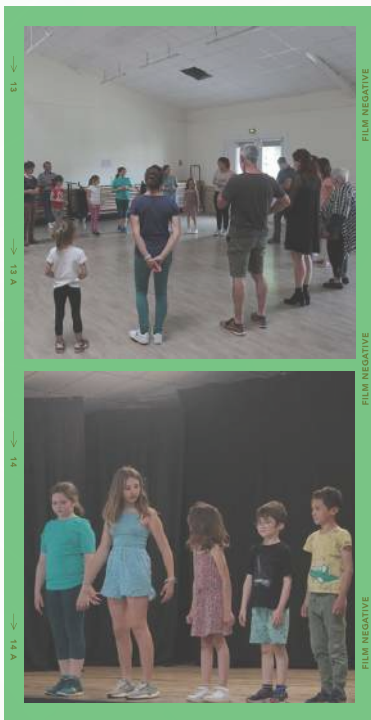


Du côté des associations...

FOYER RURAL

Troupe théâtre enfants :

Cette année, le foyer rural a ouvert une section théâtre enfants, encadrée par Priscilla, une professeure diplômée. Les enfants ont pu développer leur sens artistique mais pas que... leur confiance en eux, leur estime de soi, le développement de leur capacité d'expression et de communication, etc... ils ont pu le montrer lors du spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 6 juin dernier. Leurs familles étaient présentes ainsi que les membres de l'association...



Un grand merci à eux pour leurs investissements ainsi qu'à Priscilla !!!

Un pot de l'amitié a clôturé cette année théâtrale.

N'hésitez à inscrire votre enfant pour cette rentrée 2024.

Contact : 06 01 79 02 71 ou csylviel7250@gmail.com



A NOTER DANS VOTRE AGENDA !

Rallye vélo 2024 :

Réinitié en 2022, une nouvelle édition aura lieu le dimanche 29 septembre 2024.

L'inscription est obligatoire. Une publication sera faite début septembre afin de vous transmettre toutes les modalités d'inscription.



BIEN-ETRE & YOGA

Découverte du Yoga à Saint-Hippolyte : le rendez-vous pour le Bien-Être !

Dans notre charmante commune de Saint-Hippolyte, une nouvelle activité a récemment captivé l'attention des habitants et des environs : le yoga. Cette discipline millénaire, qui allie exercices physiques, respiration, relaxation et méditation, est désormais accessible à tous grâce à l'initiative de l'association « Bien-Etre & Yoga ». Elle propose une variété de cours adaptés à tous les niveaux et tous les âges, des débutants aux pratiquants confirmés. Les séances sont animées par Aurélie Chauray, une professeure certifiée et passionnée par le yoga. Aurélie met un point d'honneur à créer un environnement inclusif et bienveillant, où chacun peut progresser à son rythme.

Les bienfaits du yoga

Pratiquer le yoga présente de nombreux avantages pour le corps et l'esprit. Cette discipline aide à améliorer la souplesse, la force musculaire et la posture, tout en réduisant le stress et l'anxiété. De nombreux habitants de Saint-Hippolyte témoignent déjà des bienfaits qu'ils ressentent après quelques semaines de pratique.

Témoignages de participants

Cécile, 40 ans, habitante de la commune, partage son expérience : « Je recommande à tout le monde d'essayer le Yoga, homme comme femme ! Pour ma part, après une grossesse et une prise de poids importante, je "portais" ce corps que je n'aimais plus... Le yoga m'a aidé à me réconcilier avec mon corps. Je sors d'une séance le corps plus dynamique et l'esprit apaisé. Aurélie est une prof qui explique très bien, elle guide de façon claire en étant douce et bienveillante. Je la recommande aussi bien pour les tout débutants que pour les pratiquants confirmés 😊 »

Marie-José, 68 ans, ajoute : « Pratiquer cette discipline ne me disait rien, j'imaginai des postures impossibles à accomplir. Pourtant en 2024, j'ai sauté le pas et je ne le regrette pas. Aurélie, notre professeure, sait nous mettre en confiance. Chacun.e va à son rythme en apprenant à écouter son corps. Cette pratique commence à apporter un mieux à mon corps et à ma tête. De plus, elle nous propose des ateliers par groupe de 8 qui sont à découvrir. Je vous encourage à en faire un. Pour finir, je veux te dire que je te devrai une souplesse dans quelques années alors merci pour ce cadeau que tu me lègues en tant que senior. Namasté ».



Inscription et renseignements

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, et la première séance est offerte pour permettre à chacun de découvrir la pratique sans engagement. Les cours reprendront le 9 septembre 2024. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter Aurélie Chauray par téléphone au 06 11 31 26 61 ou par mail a.chauray@icloud.com.



Conclusion

Le yoga est une belle opportunité de prendre soin de leur santé physique et mentale dans une atmosphère conviviale. N'hésitez pas à venir essayer et à rejoindre cette communauté de pratiquants en quête de bien-être.



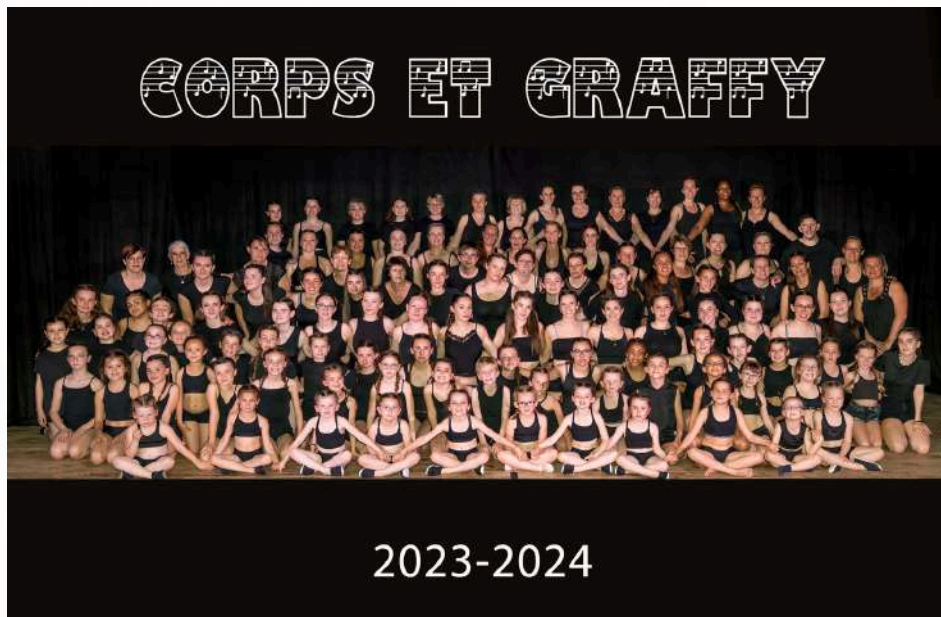
Du côté des associations...

CORPS ET GRAFFY

Amies sportives et amis sportifs,

Après une fin de saison en apothéose avec notre gala annuel, c'est déjà le moment de penser à la reprise.

Carole, diplômée d'état, vous accueille, du lundi au jeudi, dans différents cours habituels, où chacun (à tous âges et tous niveaux), peut pratiquer une activité sportive dans une ambiance conviviale !



Une nouvelle activité est mise en place : Pilat's (renforcement musculaire en douceur).

Les cours reprennent à partir du lundi 9 septembre 2024 suivant le planning de la semaine, ci-contre.

Nous vous rappelons que le premier cours découverte et gratuit pour toutes les activités.

Venez nombreuses et nombreux.

Contact : Carole au 06.62.46.10.11

Mail : contact@corpsetgraffy.org

Site internet : www.corpsetgraffy.org

Corps et Graffy Saint Hippolyte



Renseignements
Carole Ridet au 06.62.46.10.11

inscriptions sur place
(salle des sports et des loisirs
ou salle municipale)
Premier cours découverte gratuit

Danse modern jazz contemporain

Mercredi

4/5 ans	14h15-15h00
6/8 ans	15h00-16h00
9/11 ans	16h00-17h00
Ados	17h00-18h30
Adultes	18h30-20h00

Remise en forme

Lundi	09h30-10h30 18h00-19h00
Jeudi	09h30-10h30

Pilat's

Mardi	18h45-19h45
-------	-------------

Assouplissements Etirements - Equilibre

Mardi	09h30-10h30
Jeudi	10h30-11h30

Step

Lundi	20h00-21h00
-------	-------------

Trampoline Jump

Mardi	10h30-11h30 20h00-21h00
-------	----------------------------

Gym Tonic

Jeudi	19h30-21h00
-------	-------------

RANDO 17 LOISIRS

Le 1er semestre 2024 de notre Association RANDO LOISIRS 17 a été très riche.



Notre marche gourmande du 27 avril a compté 339 adultes et 6 enfants sur le Thème COUNTRY avec la participation amicale de l'Association TIAGS N' COUNTRY .



Nous avons organisé les 1er et 2 juin notre deuxième fête foraine avec plus d'attractions encore, un magnifique feu d'artifice le samedi soir lors de notre soirée Entrecôte, pour lequel nous remercions chaleureusement la municipalité de Saint Hippolyte.

De nombreux partenaires nous suivent chaque année, l'association FREE CHAPTERS de Harley Davidson ainsi que le groupe TRIO VENEZIANO . Cette année l'association TIAGS N'COUNTRY a organisé le samedi après-midi des danses initiatiques et le public était nombreux.



De nombreux exposants de véhicule de collection et le dimanche un vide grenier qui a réuni cette année encore plus de participants. Nous sommes fiers d'avoir pu générer un tel engouement dans notre village pour le plaisir de tous.

L'année n'est pas terminée, nous organisons un dimanche par mois des marches pour nos adhérents pour tout niveau et nous préparons activement notre soirée phare HALLOWEEN qui aura lieu le samedi 26 octobre !

Du côté des associations...

ASSOCIATION FÊTES VOS JEUX (AFVJ)

"Fêtes vos jeux" : Bluff, quinte flush royale et full... Vous connaissez tout ça ?

Alors venez vous amuser en toute convivialité lors de nos championnats de poker mensuels !

Pour seulement 10€ par an, accédez à notre tournoi, à notre ludothèque et rejoignez une communauté de passionnés. Ouvert sans problème aux débutants.

Contact : secretariat.afvj@gmail.com



TENNIS DE TABLE

Le Club tout fraîchement créé il y a 1 an, affiche une trentaine d'adhérents (adultes et jeunes) qui se retrouvent sur 2 créneaux :

- le Mardi 20h-22h - Compétiteurs
- le Jeudi 20h-22h - Loisirs

La salle étant en travaux à la rentrée, nous serons à la salle des sports de Trizay rue des Pins jusqu'à la fin des travaux.



De beaux succès couronnent cette année, avec le Titre de Champion de Département 2 et la montée également de la seconde Équipe.

Bravo à tous !

Une troisième équipe sera inscrite l'année prochaine.

N'hésitez pas et contactez Yoann au 06 23 92 13 34



LA TEAM DES GRANGES



Sur la saison 2023/2024, la Team des granges a participé à plusieurs manifestations équestres au grand bonheur des cavaliers, quelques exemples :

- Concours de dessins : Le père Noël a gâté les participants,
- Chasse à l'œuf : Jeux et chocolats pour les gourmands,
- Halloween : jeux et peur pour les courageux,
- Sorties plages : un rêve pour les plus grands,
- Sortie concours au Mans : 11 cavaliers sur des grandes pistes,
- Championnats de France : 3 cavalières ont représenté le club de St Hippolyte
- Ainsi que des animations selon chaque saison...



Au cours de cette année, la Team continuera à accompagner le centre équestre «Les cavaliers des granges» dans leurs concours internes et participera à toutes les animations.



L'équitation est un sport, l'échange avec les chevaux est une passion, la Team des Granges est là pour aider les cavaliers à vivre leurs rêves !!!

Du côté des associations...

LES VERGERS D'HIPPO

Le jeudi 27 juin 2024 s'est déroulé l'Assemblée générale de l'association créée en 2023 «Les vergers d'Hippo».



La mairie de Saint-Hippolyte, propriétaire des parcelles de verger, loue gratuitement à cette association. En retour un travail de restructuration des vergers abandonnés par l'ancien locataire devra être entrepris. Un technicien M. Benoit PIRON vient en appui pour conseiller l'association.

Chantier 13 janvier 2024



Des chantiers participatifs sont mis en route (13/01/2024, 3/03/2024) et des formations sur la taille et le surgreffage ont été proposées le 4 avril 2024.

Deux rangs d'OPALE et un rang de WEILANT ont été greffés avec un taux de réussite de 30% dû aux faibles températures de ce printemps.

Si vous êtes intéressés à participer avec l'équipe, l'association recherche des bénévoles volontaires, inscrivez-vous : lesvergersdhippo@mailo.com



NOUVELLE ASSOCIATION DE LOISIRS CREATIFS « Les Doigts Magiques »

Sur Saint-Hippolyte, elle commencera son activité dès cette rentrée. Si vous aimez la bonne compagnie, et créer de vos mains, alors venez nous rencontrer !

Nos activités auront lieu
dès le jeudi 12 septembre à 14h00
à la salle des sports et des loisirs



Une première réunion a eu lieu le 4 septembre mais on vous accueillera bien sûr le 12 septembre pour vous fournir toutes les informations utiles, vous serez les bienvenu(e)s.

Tous en cuisine !

Quand arrive l'automne, le contenu de nos assiettes change lui aussi de couleurs, pour une explosion de saveurs !

Champignons farcis au fromage de chèvre

Préparation 15 min – cuisson 20 min - pour 4 personnes

- 8 champignons portobello (ou gros champignons de Paris)
- 1 Fromage de chèvre à pâte molle (150 g environ)
- 1 poignée de cerneaux de noix
- 2 brins de persil plat
- Sel gris fin et poivre du moulin
- Huile d'olive

Préchauffez le four à 180°C (th.6). Rincez les champignons et séparez délicatement les têtes des pieds. Coupez les pieds et 2 champignons en dés. Dans une poêle avec un filet d'huile d'olive, faites revenir 5 minutes le hachis de champignons. Concassez les noix et le persil et ajoutez aux champignons.

Mélangez, salez et poivrez. Taillez le fromage en dés et ajoutez-le hors du feu au hachis de champignons. Placez les 6 champignons dans un plat à gratin et farcissez-les du mélange. Poivrez, versez un trait d'huile d'olive et enfournez pour 15 min. Parsemez de persil ciselé et servez.



Coquillotto chorizo & poireaux

Préparation 15 min – cuisson 22 min - pour 4 personnes

- 250 g de coquillettes
- 1 oignon
- ½ chorizo
- 1 gros poireau
- 75 cl de bouillon de volaille chaud
- 1 verre de vin blanc (20 cl)
- 4 cuil. à soupe de parmesan râpé
- 1 noix de beurre / Sel et poivre du moulin

Tranchez le chorizo en biseaux et poêlez-le dans la cocotte à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Débarrassez. Épluchez, ciselez l'oignon et faites-le revenir dans la cocotte à feu moyen. Mettez le bouillon à chauffer. Émincez les verts de poireaux, plongez-les 5 min dans le bouillon frémissant et égouttez-les.

Taillez les blancs de poireaux en biseaux et ajoutez-les aux oignons. Versez les coquillettes dans la cocotte, remuez et déglacez au vin blanc. Versez la moitié du bouillon, salez et remuez régulièrement jusqu'à absorption. Renouvelez jusqu'à la fin du bouillon. Lorsque les coquillettes sont cuites,

ajoutez le vert des poireaux et le parmesan. Servez avec les lamelles de chorizo grillé.



Les douillons de poires

Préparation 15 min – Réfrigération 30 min -Cuisson 30 min - pour 4 personnes

Pour 4 poires :

- 4 poires fermes
- 60 g de poudre d'amande
- 20 g de beurre
- 1 jaune d'œuf

Pour la pâte sucrée :

- 250 g de farine
- 125 g de beurre
- 60 g de sucre glace
- 1 œuf / et 1 pincée de sel

Préparez la pâte sucrée : mélangez la farine et le beurre coupé en morceaux dans le bol d'un robot muni d'une feuille. Ajoutez le sucre glace, l'œuf et une pincée de sel et mélangez jusqu'à ce que la pâte soit homogène. Enrobez-la d'un film alimentaire et placez au frais 30 minutes. Pendant ce temps, épluchez les poires en prenant soin de conserver leur queue. Évidez le trognon en creusant un petit cône avec votre économètre. Garnissez chaque poire d'une noisette de beurre. Préchauffez le four à 170°C. Confectionnez des boudins de pâte d'environ 1 cm d'épaisseur. Enrobez les poires de poudre d'amande et posez les debout dans le plat de cuisson. Entourez chaque poire de boudins de pâte en humidifiant un peu la pâte jusqu'à la queue. Comprimez la pâte avec vos mains pour une meilleure adhérence sur le fruit. Dorez les poires avec le jaune d'œuf mélangé avec un peu d'eau et enfournez les poires 30 min. Servez tiède.



Place aux jeux !!!

Jeu n° 1

Trouver le code

4 3 0 AUCUN CHIFFRE CORRECT

6 8 1 AUCUN CHIFFRE CORRECT

9 7 5 2 CHIFFRES CORRECTS
MAIS MAL PLACÉS

3 7 2 2 CHIFFRES CORRECTS
DONT UN BIEN PLACÉ

2 4 5 2 CHIFFRES CORRECTS
MAIS MAL PLACÉS



Jeu n° 2

Enigmes

Mon premier est au milieu de la figure
 Mon deuxième n'est pas habillé
 Mon troisième avertit les bateaux
 Mon tout est une plante que l'on trouve dans les mares

Mon premier est une note de musique
 Mon deuxième sert à écrire
 Mon troisième est la première lettre de l'alphabet
 Mon quatrième est la fin du mot attention
 Mon tout se passe pendant l'école

On danse dans mon premier
 Mon second est 365 jours
 Mon troisième est le contraire de matin
 Mon tout sert à se balancer



Jeu n° 3

Sais-tu retrouver les 16 expressions ?

BOU**B**BOUT CAPE RIRE

COURANT **A** LI**R**E

BRAS BRAS **A** LI**R**E

PAGE **A**

HAR**N**AIS BLANCHIR BOUCHÉES BOUCHÉES

Jeu n° 4

Calcul

$$\begin{aligned}
 \text{orange} + \text{orange} + \text{orange} &= 33 \\
 \text{orange} + \text{drink} + \text{drink} &= 41 \\
 \text{drink} \times \text{game controller} - \text{game controller} &= 56 \\
 \text{game controller} \times \text{orange} - \text{drink} &= ?
 \end{aligned}$$

Réponses :
 Trouver le code : 752
 Enigmes :
 1 nénuphars (nez-nu-phare)
 2 récréation (ré-craie-a-tion)
 3 balançoire (bal-an-soir)
 Calcul : citron=11 / verre=15 / manette=4 / total=29

Expressions : 1/Joindre les deux bouts, 2/Rires sous cape, 3/A contre main verte, 15/Blanchir sous le harnais, 16/Mettre les bouchées doubles la page, 12/Au pied de la lettre, 13/Tourner autour du pot, 14/Avoir la 9/Avoir le cul bordé de nouilles, 10/Il lui manque une case, 11/Tourner bras dessous, 7/Sans queue ni tête, 8/Avoir le cul entre deux chaises, courant, 4/Plier en 4, 5/Laver son linge sale en famille, 6/Bras dessus



Marché de la création d'automne

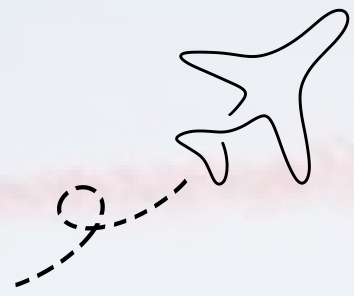
Buvette et
sandwichs
sur place

SAINT-HIPPOLYTE

le dimanche 20 octobre 2024
de 9H30 à 18H30
salle des fêtes

*bijoux, émaux, déco, cartes, tableaux, cuir, vannerie,
objets en bois, macramé...*

Plus de 20 exposants seront présents
pour vous accueillir !



Journal édité par la Mairie de Saint-Hippolyte (17430)
Directeur de la publication : Pierre CHEVILLON
Comité de rédaction : André BARATHIEU, Daniel PACAUD, Christelle SIMONET,
Clotilde JAUCOURT-PERROY, Bruno NOMINÉ, Maryse GIRET
Mairie de Saint-Hippolyte : Tél. 05 46 83 75 77 - mail : mairie@hippolyte17.fr
Ne pas jeter sur la voie publique